

À Rennes, ouverture du **BARREAU DE PONT-LAGOT** entre la rocade nord et la RN12

Le nouvel aménagement **améliore les circulations routières** entre la rocade et l'échangeur de Pacé, au nord-ouest de Rennes.

- > **5,3 km** de voie express pour mieux circuler en toute sécurité
- > Mise en service : **début décembre 2011**

Fluidifier la circulation routière et sécuriser les accès à la rocade

Afin de créer une continuité sur l'axe Paris-Brest, une nouvelle voie express est mise en service : le barreau de Pont-Lagot. **1** Elle simplifie l'accès entre RN12 et la rocade nord, au niveau de la Porte de Villejean à Rennes. **2**

Pourquoi cet équipement ?

> Pour assurer une continuité de liaison sur l'axe Paris-Brest

La rocade nord capte une importante part de circulation «longue distance». Le barreau de Pont-Lagot instaure un trajet sans rupture, plus facile et plus rapide pour poursuivre le parcours vers le nord et le centre de la Bretagne.

> Pour renforcer la sécurité des accès en rocade

En répartissant mieux les véhicules vers les différentes portes et échangeurs selon leur trajet et leur destination, le nouvel équipement renforce la sécurité : les échanges et embranchements deviennent plus sûrs, plus confortables et plus simples.

> Pour améliorer la circulation dans le nord-ouest rennais

La nouvelle voie express relie Rennes à Pacé. Infrastructure moderne et performante, son effet se fera sentir au-delà de la rocade, et elle contribuera à décongestionner plus généralement les routes de l'ouest rennais, notamment aux heures de pointe.

Le barreau de Pont-Lagot améliore votre confort et votre sécurité...

> Un trafic routier plus fluide à la hauteur des portes de Brest et de Villejean.

> Un accès direct et rapide entre Rennes et Pacé par la RN12, qui passe à deux fois trois voies. **3**

> Une circulation moins dense route de Saint-Brieuc, en sortie de Rennes.

> Une sécurité accrue grâce à des échangeurs et des accès reconfigurés. **2 4**

Le barreau de Pont-Lagot en un clin d'œil...

Le saviez-vous ?

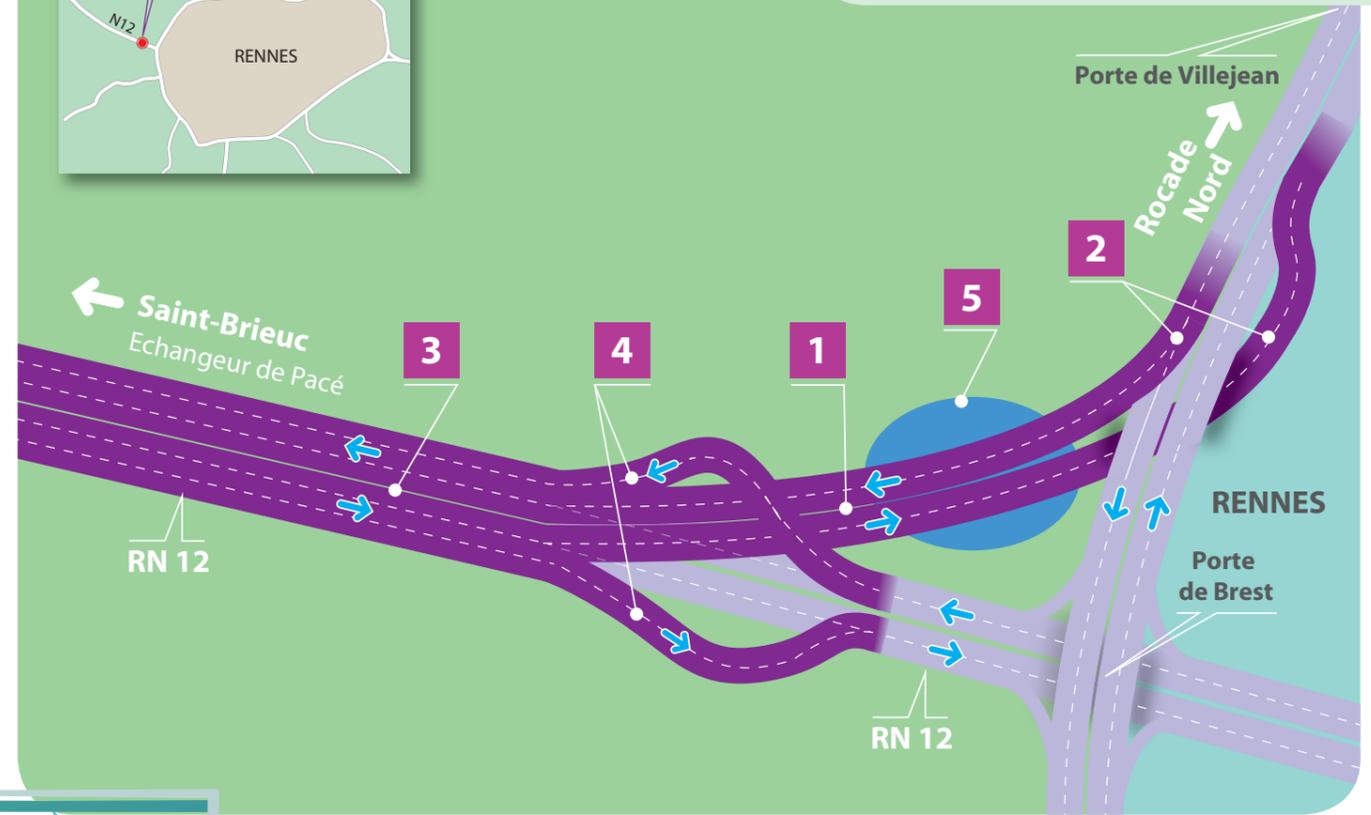
75 000 véhicules par jour circulent sur la rocade nord.

Environ **20 000** transiteront par le barreau de Pont-Lagot.

A l'heure de pointe du soir, en semaine, près de **10 000 véhicules par heure** se concentrent à hauteur de la porte de Brest.

Les **différents mouvements superposés**, notamment en direction de la route de Saint-Brieuc, posent des difficultés de circulation.

Le barreau de Pont-Lagot vise à mieux répartir les flux de circulation vers la RN12.



Quelques chiffres...

3 ouvrages d'art créés, dont un sous la rocade.

2 ouvrages d'art modifiés, dont la passerelle piétonne au-dessus de la rocade.

5,3 km de voies routières créées avec une vitesse autorisée à 110 km/h.

Plusieurs centaines de professionnels mobilisés pour un chantier de 4 ans : cabinets d'étude, universitaires, ingénieurs, génie civil, secteur du BTP, **issus des entreprises locales et régionales.**

Zoom sur...

La préservation du patrimoine naturel **5**

A Pont-Lagot, des aménagements spécifiques ont été réalisés pour protéger l'environnement :

- plusieurs ruisseaux ont été préservés : plantations d'arbustes, réfection des berges, passages sous les voies) ;
- une mare située sur le tracé du barreau a été reconstituée,
- une zone humide a été restaurée et mise en valeur.

Le secteur présente un intérêt écologique, notamment par la présence de nombreuses espèces aquatiques (batraciens, amphibiens). Un parcours dédié aux circulations douces (piétons, vélos) a été créé. Le site fait l'objet d'une valorisation pédagogique (ponton d'observation, panneau explicatif).



La protection acoustique

Plusieurs zones d'habitations riveraines sont protégées du bruit par des murs ou des buttes de terre qui les séparent de la circulation. L'excédent de terre de déblais a même permis de protéger du bruit des jardins familiaux le long du barreau.



© Stéphane Renou (http://psa-archi.eu)

Le chantier vu du ciel, courant 2010

Moderniser nos routes pour développer nos territoires

Les acteurs publics s'engagent pour améliorer les équipements routiers en Bretagne et dans l'agglomération rennaise. L'objectif ? Favoriser des conditions de transport adaptées aux besoins tout en assurant une meilleure desserte de nos communes, départements et région.

L'aménagement du barreau de Pont-Lagot représente une opération d'envergure menée conjointement par l'ensemble des partenaires du projet.

Le financement

L'aménagement du barreau de Pont-Lagot est financé au titre du Contrat de Plan État-Région 2000-2006 à hauteur de **40,5 millions d'euros** :



État : 27,5 %



Région Bretagne : 27,5 %



Département d'Ille-et-Vilaine : 22,5 %



Rennes Métropole : 22,5 %

Maîtrise d'ouvrage : DREAL Bretagne (Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement).

Maîtrise d'œuvre et exploitation : DIRO (Direction interdépartementale des routes Ouest).

Les étapes

Début décembre 2011 : mise en service du barreau de Pont-Lagot et de la RN12 élargie.

2010-2011 : réalisation des chaussées, création du réseau d'assainissement, installation des équipements de sécurité (signalisation horizontale et verticale, pose des glissières...).

Mars 2010 : début des terrassements pour la construction du barreau, de son raccordement à la rocade et pour l'élargissement de la RN12 à six voies entre Pacé et Vézin-le-Coquet.

2007-2009 : réalisation des ouvrages d'art, ouvrages hydrauliques, déplacement des réseaux et aménagements liés à la protection et à la mise en valeur des ruisseaux et mares de Pont-Lagot.

Mars 2007 : début des travaux.

14 décembre 2004 : Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du projet.



Plus d'infos sur l'aménagement :

www.bretagne.developpement-durable.fr
(rubrique Infrastructures, sécurité et transports).